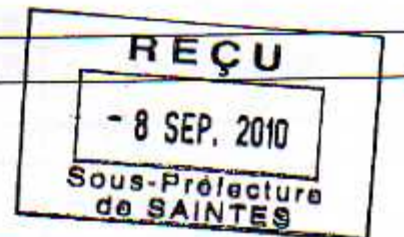


**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CHANIERES**

Date de Convocation : 30/08/2010

OBJET : TARIFS DES SALLES MUNICIPALES



Nombre de Membres :

en exercice: 23
Présents: 16
Votants: 20

Séance du 06 SEPTEMBRE 2010

L'an deux mille dix et le six Septembre, à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier de ROUX, Maire.

Présents : M. de ROUX, Mme CHARRIER, M. PANNAUD, Mme MICHAUD, MM. FOURRÉ, GRAVELLE, MM. GIRAUX, MACHEFERT, GATINEAU, Mme MONTALESCOT, M. RICHON, Mmes FOURNALES, SAUZÉ, MM. HANNIER, NAUD, CANUS.

Excusés ayant donné pouvoir : Mmes MAUREL, FALLOURD, GRELET, M. GODARD,

Absents : MM. DAUNAS, DUPONT, Mme LAFOND

Secrétaire de Séance : M. GIRAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'en raison des augmentations importantes du prix du gaz et de l'électricité, la Commission des Finances a étudié les tarifs de location des salles municipales et propose d'instituer un tarif « Chauffage » qui sera ajouté au tarif de location des salles pour la période du 15 Octobre au 15 Avril.

Les tarifs de location des salles sont maintenus à l'exception de ceux de la salle de l'Evêché et une caution sera demandée pour toutes les salles. La Commune se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution si l'annulation de réservation de la salle n'a pas été faite au moins 2 mois avant la date d'utilisation.

	HORS COMMUNE	COMMUNE
REPAS NOUVELLE SALLE (location à la journée 7h du matin à 7h le lendemain matin)	270.00 €	135.00 €
REPAS NOUVELLE SALLE (week-end)	404.00 €	202.00 €
VIN D'HONNEUR NOUVELLE SALLE	145.00 €	72.50 €
LOT REUNION NOUVELLE SALLE	89.00 €	44.50 €
REPAS ANCIENNE SALLE (location à la journée 7h du matin à 7h le lendemain matin)	162.00 €	81.00 €
REPAS ANCIENNE SALLE (week-end)	242.00 €	121.00 €
VIN D'HONNEUR ANCIENNE SALLE	72.00 €	36.00 €
REUNION ANCIENNE SALLE	54.00 €	27.00 €
SALLE DE L'EVECHE (été et hiver)	80€	40 €

- 8 SEP. 2010

Sous-Préfecture
de SAINTES

TARIFS CHAUFFAGE à rajouter à la location de la salle du 15 Octobre au 15 Avril.

PETITE SALLE (ANCIENNE)		
	HORS COMMUNE	COMMUNE
1 journée	35	30
2 journées	70	60
1 semaine	220	180
15 jours	400	300
Vin d'honneur / réunion	50	25
Caution	150	150
GRANDE SALLE (NOUVELLE)		
1 journée	50	40
2 journées	100	80
1 semaine	300	150
15 jours	500	400
Vin d'honneur / réunion	50	25
Caution	150	150

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les tarifs présentés qui seront applicables au 1^{er} Octobre 2010.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an susdits
Tous les Membres présents ont signé au registre.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture,
le.....
Et publication ou notification
le.....

Pour extrait conforme,
Le Maire,



L'Adjointe déléguée.
Françoise CHARRIER

**EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de CHANIERES**

Date de Convocation : 28.09.2010

OBJET : Tarifs Salles municipales - Caution Salle de l'Evêché

Nombre de Membres :	
en exercice:	23
Présents:	18
Votants:	19

Séance du 04 OCTOBRE 2010

L'an deux mille dix et le quatre Octobre, à vingt-et-une heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Xavier de ROUX, Maire.

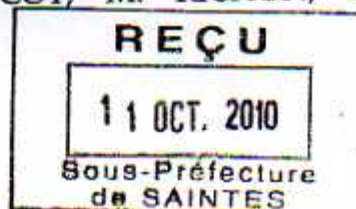
Présents : M. de ROUX, Mme CHARRIER, M. PANNAUD, Mme MICHAUD, MM. FOURRÉ, GRAVELLE, Mmes MAUREL, FALLOURD, MM. GIRAUX, MACHEFERT, Mme GRELET, M. GATINEAU, Mme MONTALESCOT, M. RICHON, Mme FOURNALES, Mme SAUZÉ, MM. GODARD, CANUS.

Excusé ayant donné pouvoir : M. HANNIER,

Excusé : M. NAUD

Absents : Mme LAFOND, MM. DAUNAS, DUPONT,

Secrétaire de séance : Mme MONTALESCOT



Monsieur le Maire indique que lors de la présentation des nouveaux tarifs des salles municipales et en particulier de la mise en place du versement d'une caution, la caution relative à la salle de l'Evêché a été omise.

Il propose donc de compléter la délibération du Conseil en date du 6 Septembre par l'ajout d'une caution pour la salle de l'Evêché de 75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à cette proposition.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits
Tous les Membres présents ont signé au registre.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture, le..... Et publication ou notification le.....
--

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Xavier de ROUX

